

NL,CS,PP/PR, AA

P.V. EXBU23 45  
P.V. SASS 43

## **Commission de l'Exécution budgétaire**

### **Commission de la Santé et de la Sécurité sociale**

#### **Procès-verbal de la réunion du 4 juin 2025**

##### **Ordre du jour :**

1. Suivi financier des grands projets d'infrastructure hospitaliers
2. Divers

\*

**Présents :** Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. Dan Biancalana, M. Jeff Boonen, M. Sven Clement, M. Franz Fayot, M. Patrick Goldschmidt, M. Claude Haagen, Mme Françoise Kemp, M. Fred Keup, M. Gérard Schockmel, Mme Sam Tanson, Mme Stéphanie Weydert, membres de la Commission de l'Exécution budgétaire

Mme Diane Adehm, M. Gilles Baum, M. Dan Biancalana, M. Jeff Boonen, M. Mars Di Bartolomeo, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, Mme Carole Hartmann, Mme Françoise Kemp, M. Ricardo Marques, M. Gérard Schockmel, M. Marc Spautz, membres de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Martine Deprez, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

M. Jean-Paul Freichel, Commissaire du Gouvernement aux hôpitaux

M. Gilles Zangerlé, du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale

Mme Mara Bilo, du groupe parlementaire CSV

Mme Patricia Pommerell, de l'Administration parlementaire

**Excusés :** M. André Bauler, M. Félix Eischen, membres de la Commission de l'Exécution budgétaire

M. David Wagner, observateur délégué

M. Marc Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Alexandra Schoos, membres de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

\*

Présidence : M. Franz Fayot, Président de la Commission de l'Exécution budgétaire

\*

## 1. Suivi financier des grands projets d'infrastructure hospitaliers

En guise d'introduction, Monsieur le Président Franz Fayot (LSAP) rappelle que le Ministère de la santé et de la sécurité sociale (ci-après « M3S ») vient présenter tous les six mois le bilan financier des grands projets d'infrastructure hospitaliers dépassant 10 millions d'euros. La dernière présentation date du 9 décembre 2024.

Par la suite, Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez procède, à l'aide du diaporama repris en annexe, à la présentation des grands projets d'infrastructure hospitaliers. En complément à la présentation, les points suivants sont abordés :

### I. Projets en cours d'exécution compris entre 30 millions d'euros et 60 millions d'euros

Aucun projet d'infrastructure n'est à reporter dans cette catégorie.

### II. Projets disposant d'une loi spéciale de financement

Centre hospitalier Émile Mayrisch (ci-après « CHEM ») (diapositives 3, 10-11)

- **Südspidol** : Un nouveau groupement de planification a repris ce projet en février 2024 et est en train d'adapter et de préciser les plans existants, tout en y ajoutant des éléments supplémentaires qui faisaient défaut au niveau de la première planification autorisée. La Commission permanente du secteur hospitalier (ci-après « CPH ») a donné son aval pour que l'exploitant et les planificateurs puissent entamer l'élaboration d'un avant-projet détaillé (ci-après « APD ») consolidé, reprenant l'ancien APD auquel se rajoutent les modifications de planification retenues après avis favorable de la CPH. Le M3S est actuellement en attente de l'APD consolidé qui devrait être disponible début 2026. La CPH doit alors être saisie avant l'été 2026 afin d'aviser la planification consolidée soumise et le cadre de budgétisation. Il faudra procéder à une adaptation de la loi spéciale de financement sur base du montant qui figurera dans l'APD consolidé et qui n'est pas encore définitivement connu à ce stade.

Hôpitaux Robert Schuman (ci-après « HRS ») (diapositives 4, 12-13)

- **Modernisation et extension de la ZithaKlinik E-Bau** : Ce projet a fait l'objet d'un vote d'une loi spéciale de financement en 2015. Alors que la phase 1 (mesures préliminaires) et la phase 2 (réalisation du bâtiment E-Bau qui est entré en service en décembre 2020) ont été exécutées, la réalisation de la phase 3 relative à la modernisation des soins intensifs et de la salle de réveil a dû faire l'objet d'une replanification. Le dépôt du dossier APD concernant la phase 3 est prévu pour la fin du troisième trimestre 2025. Le cadre de budgétisation autorisé sera en principe respecté.

Centre hospitalier de Luxembourg (ci-après « CHL ») (diapositives 5, 14-15)

- **Construction du Nouveau Bâtiment Centre (NBC)** : Ce projet a fait l'objet d'un vote d'une loi spéciale de financement en juillet 2022. Les travaux de gros œuvre sont en cours. Il est probable que le projet fasse l'objet de certaines adaptations de la planification, l'Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle (ci-après « INCCI ») ayant notamment soumis une demande pour obtenir une deuxième salle d'électrophysiologie en raison d'une croissance d'activité non prévisible. Par ailleurs, un besoin s'est fait ressentir de réaliser une extension de capacités stationnaires au niveau du septième étage. Dans ce cadre, il est prévu de mutualiser la surface des salles d'opération entre le CHL et l'INCCI et de renoncer au déménagement du service d'Orthopédie et de la clinique du sport située à Eich vers le site Centre. Une modification de la loi spéciale de financement s'avérera nécessaire. Pour l'instant, l'exécution du projet respecte le budget alloué et le calendrier prévu.

### **III. Projets en planification supérieurs à 60 millions d'euros requérant une loi de financement**

Centre hospitalier neuro-psychiatrique (ci-après « CHNP ») (diapositives 6, 16-17)

- **Nouvelle Rehaklinik** : Ce projet a fait l'objet de plusieurs variantes au niveau de sa planification depuis l'accord de principe initial en 2016. Le projet de renouvellement des infrastructures de la Rehaklinik fera l'objet d'un phasage : la phase 1 consistera en la démolition des deux casernes et en la construction du bâtiment principal du CHNP (exécution prévue lors de la période 2026-2029). La phase 2 comprendra la démolition du building existant et la construction d'une nouvelle structure (exécution prévue lors de la période 2030-2033). Pendant la phase 3 sera prévue la démolition du bâtiment de l'Orangerie (hébergeant la psychiatrie juvénile) et la construction d'un nouveau bâtiment (exécution prévue lors de la période 2034-2037). La délocalisation intermédiaire progressive des unités de soins concernées est susceptible de générer des coûts supplémentaires.

Hôpital intercommunal de Steinfort (ci-après « H/S ») (diapositives 7, 18-19)

- **Nouvelle construction HIS** : Ce projet concerne une nouvelle construction à utilisation mixte planifiée en collaboration avec le Ministère de la famille, des solidarités, du vivre ensemble et de l'accueil. Le M3S prendra en charge l'aménagement de 40 lits de moyen séjour pour la rééducation gériatrique et l'hôpital de jour y relatif, alors que le volet « famille » concerne 120 chambres. L'APD est en cours d'analyse auprès des deux ministères concernés. Le projet requiert une loi spéciale de financement en y revoyant la quote-part imputable sur le budget du Fonds pour le financement des infrastructures hospitalières.

HRS (diapositives 8, 20-22)

- **HK : Nouvelle construction site Kirchberg (NSK 1-4)** : Ce projet, dont les origines remontent à l'année 2016, s'inscrit dans le contexte du transfert de lits de rééducation gériatrique de la Clinique Sainte-Marie vers l'Hôpital du Kirchberg dans le cadre de la construction du bâtiment « tour ». Un transfert intermédiaire du service de rééducation gériatrique a eu lieu au mois de mai

2025 vers la Zithaklinik. En 2020, le Conseil de gouvernement a donné son accord de principe pour réaliser le projet NSK avec la construction d'une tour de 18 étages et l'aménagement de la cour intérieure vers le bâtiment Bohler. En 2021, il a été néanmoins constaté que l'organisation logistique prévue n'était pas efficiente en raison des activités ambulatoires et opératoires dans deux bâtiments séparés. Partant, l'exploitant a demandé de prévoir, dans le cadre du projet NSK, également la modernisation et l'extension du bloc opératoire existant. Au vu de ce qui précède, le projet global sera désormais réalisé en quatre phases, de nouvelle construction, d'extension et de modernisation des surfaces. Les HRS ont présenté au mois de mai à la CPH l'avant-projet sommaire (ci-après « APS ») qui fait l'objet d'une analyse approfondie. L'exploitant prévoit de soumettre l'APD au printemps 2026 afin de pouvoir procéder au deuxième semestre 2026 à l'autorisation et au vote de la loi spéciale de financement. Il est prévu de lancer la phase de construction dès fin 2026.

- **HK : Modernisation site Kirchberg (MSK 1-13)** : En conséquence à la surface additionnelle prévue dans le cadre du projet NSK 1-4, certaines surfaces seront libérées, permettant d'y prévoir de nouvelles fonctionnalités ou de procéder à une extension des surfaces de certains services. En complément, les travaux de modernisation toucheront notamment les réseaux sanitaires, les installations techniques et la modernisation des unités de soins. L'exploitant HRS a présenté un dossier d'intention du projet MSK 1-13 dont il s'agit d'analyser l'agencement avec le projet NSK 1-4 ainsi que le bien-fondé des mesures proposées (comme la rénovation des chambres). Les travaux de modernisation ne pourront commencer qu'au-delà de 2032, après finalisation des premières phases du projet NSK.

Pour le détail des projets NSK 1-4 et MSK 1-13, il est renvoyé à la diapositive 21. Il en ressort que la phase d'exécution des travaux se prolongera jusqu'en 2038.

#### Centre hospitalier du Nord (ci-après « CHdN ») (diapositives 9, 23-24)

- **Schlasskéier** : Ce projet comprend une polyclinique non programmée, trois salles d'opération, une antenne du service de radiologie et un hôpital de jour chirurgical (surfaces hospitalières réalisées pour l'exploitant CHdN). En parallèle, la commune de Wiltz prend en charge la réalisation de surfaces de consultation et d'un parking sous-terrain. Le dossier d'intention a été avisé favorablement par la CPH le 27 octobre 2023. L'APS est prévu pour la fin 2025 et l'APD pour la fin 2026.

\*\*\*

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

#### *Projet Südspidol*

En réponse à une question afférente de Monsieur le Député Marc Spautz (CSV), un représentant du M3S confirme que la loi relative au financement des travaux de construction du Südspidol date de 2018. Il s'agit maintenant de faire valider un APD consolidé qui vise à améliorer la planification élaborée jusqu'à présent, à intégrer les demandes de modification de la planification et à optimiser la gestion technique du bâtiment. Une partie des modifications qu'il s'agit d'intégrer dans l'APD consolidé découle de l'APD existant et s'est avérée nécessaire suite à la planification d'exécution

des travaux, tandis que l'autre partie est prévue dans le cadre du nouveau contrat de maîtrise d'ouvrage intégrant un nouveau planificateur technique. En complément, il est prévu d'ajouter une unité pour créer des lits de réserve afin de pouvoir réagir de façon flexible à l'évolution démographique.

Répondant à une question de suivi de Monsieur le Député Gusty Graas (DP), Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez précise que le montant autorisé pour financer la construction du Südspidol (639 166 987 euros) se rapporte au projet initial tel qu'il figure dans la loi spéciale de financement de 2018. Ce montant correspond à la valeur 1149,68 de l'indice semestriel des prix de la construction au mois d'octobre 2024. Les sommes liquidées (59 626 083 euros) ont été utilisées pour financer par exemple les frais d'études et les travaux préparatoires. Il faut attendre la présentation de l'APD consolidé pour connaître le montant actualisé requis pour la réalisation du projet Südspidol.

En réponse à une question afférente de Monsieur le Président Franz Fayot, Monsieur le Commissaire du Gouvernement aux hôpitaux confirme qu'il était initialement prévu de construire une maison médicale et une structure d'hébergement à côté du Südspidol. Or, ces éléments ne font pas partie de la loi spéciale de financement. Le CHEM est actuellement en train de réévaluer les besoins par rapport à une telle maison médicale et structure d'hébergement. Une décision pourrait être prise lors du conseil d'administration stratégique du CHEM qui est prévu pour l'automne 2025.

#### *Projet ZithaKlinik E-Bau*

En réponse à une question de Monsieur le Président Franz Fayot, Monsieur le Commissaire du Gouvernement aux hôpitaux précise que la phase 3 ne concerne que les bâtiments B et C de la Zithaklinik (diapositive 13), alors que les bâtiments T et MM 44 avaient fait l'objet de projets qui ont été achevés. Les patients transférés de la Clinique Sainte-Marie vers la ZithaKlinik sont hébergés dans le bâtiment C.

#### *Planification hospitalière*

Monsieur le Député Sven Clement (Piraten) constate que les capacités du service de néonatalogie s'avèrent insuffisantes au Luxembourg et qu'une partie des patients (nouveaux-nés ou femmes enceintes) doit être transférée vers l'étranger. Au vu de cette situation, l'orateur se renseigne sur l'évolution des lits hospitaliers en néonatalogie dans les années et décennies à venir.

Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez répond que le service national de néonatalogie intensive est intégré dans la KannerKlinik du CHL. Elle rappelle que les patients qui ont besoin de soins prodigués par un service national sont réorientés vers l'établissement hospitalier qui abrite le service national en question. De manière générale, les experts en la matière sont d'avis qu'il est préférable de concentrer un tel service spécialisé dans un seul endroit plutôt que de procéder à une décentralisation. En ce qui concerne plus spécifiquement le service national de néonatalogie intensive, Madame la Ministre indique qu'il s'avérera nécessaire de rénover la KannerKlinik existante et de renforcer les capacités de la Maternité. Pour cette raison, le « *masterplan* » du CHL inclut la construction d'un nouveau bâtiment sur le site Centre qui permettrait, entre autres, de renforcer les capacités du service national de néonatalogie intensive. Madame la Ministre fait encore savoir qu'un projet de loi visant l'adaptation du nombre de lits hospitaliers à l'évolution démographique sera déposé d'ici la fin de l'année.

Madame la Députée Carole Hartmann (DP) se réfère à la déclaration de politique générale sur l'état de la nation que Monsieur le Premier ministre a prononcée le 13 mai 2025 et dans laquelle il a annoncé l'intention du Gouvernement d'augmenter le nombre de lits en psychiatrie juvénile. Elle souhaite savoir si cette proposition a été intégrée dans les projets d'infrastructure hospitaliers ou s'il s'agit de voter une loi spéciale de financement à cette fin.

Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez précise qu'une augmentation du nombre de lits en psychiatrie juvénile aux HRS ne nécessite pas de loi spéciale de financement. Ainsi, il est suffisant d'adapter le nombre maximal de lits hospitaliers autorisés en fonction des besoins constatés. Le financement d'une telle mesure est assuré par le biais du budget du Fonds pour le financement des infrastructures hospitalières. Le cas échéant, il convient de prendre en compte les besoins supplémentaires en lits hospitaliers dans le cadre des projets d'infrastructure hospitaliers en cours d'exécution ou de planification.

## 2. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**



# Réunion de la Commission de l'Exécution budgétaire

Présentation des grands projets d'infrastructure hospitaliers  
mercredi, le 4 juin 2025, à 08:30 heures

## Tableau récapitulatif des projets > 30 mio €

Les montants de coûts correspondent à la partie subventionnable (soit 80%)

Etablissements Projets	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH indexé à 1149.68

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

**NEANT**

## Tableau récapitulatif des projets avec loi de financement (40 ou 60 mio €)

Les montants de coûts correspondent à la partie subventionnable (soit 80%)

Etablissements Projets	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH indexé à 1149.68
<b>Projet CHEM</b>					
Südspidol	<b>433.542.551</b>	610.886.996	59.626.083	551.260.912	639.166.987

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

## Tableau récapitulatif des projets avec loi de financement (40 ou 60 mio €)

Les montants de coûts correspondent à la partie subventionnable (soit 80%)

Etablissements Projets	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH indexé à 1149.68
<b>Projet HRS</b>					
ZithaKlinik E-Bau (Phase 3 à réaliser)	<b>55.593.942</b>	59.599.096	51.520.183	8.078.914	85.288.555

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

## Tableau récapitulatif des projets avec loi de financement (40 ou 60 mio €)

Les montants de coûts correspondent à la partie subventionnable (soit 80%)

Etablissements Projets	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH indexé à 1149.68
<b>Projet CHL</b>					
Construction du Nouveau Bâtiment Centre (NBC)	<b>555.856.629</b>	673.166.981	74.705.117	598.461.864	691.380.960

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

## Tableau récapitulatif des projets en planification > 30 mio €

Les montants de coûts correspondent à la partie subventionnable (soit 80%)

Etablissements Projets	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
Projets CHNP					
Nouvelle Rehaklinik					
- Frais d'études:	4.352.400	5.685.894	3.447.901	2.237.993	6.416.695
- Construction	200.000.000				203.956.075

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

## Tableau récapitulatif des projets en planification > 30 mio €

Les montants de coûts correspondent à la partie subventionnable (soit 80%)

Etablissements Projets	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant <u>autorisé</u> à charge du FH indexé à 1149.68
Projets HIS					
Nouvelle construction HIS (Part M3S : 40 lits)					
- Frais d'études:	<b>2.969.658</b>				
- Nouvelle construction:	<i>28.532.338</i>	3.884.542	678.838	3.205.704	4.155.649
					<i>35.488.854</i>

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

## Tableau récapitulatif des projets en planification > 30 mio €

Les montants de coûts correspondent à la partie subventionnable (soit 80%)

Etablissements Projets	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
Projets HRS					
HK: Nouvelles Construction site Kirchberg; NSK 1 - 4 - Frais d'études: - Construction:	<b>2.901.600</b> <i>373.600.000</i>	2.903.826	2.895.412	8.415	<b>3.945.443</b> <i>376.603.842</i>
HK: Modernisation site Kirchberg - projets MSK 1 - 13	<b>272.800.000</b>				<b>274.993.384</b>

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

## Tableau récapitulatif des projets en planification > 30 mio €

Les montants de coûts correspondent à la partie subventionnable (soit 80%)

Etablissements Projets	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
<b>Projets CHdN</b>					
Centre Schlasskéier Wiltz	31.602.101				33.902.511

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale**

Fiche de suivi de projet	Südspidol
Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier Emile Mayrisch
Site	Esch-sur-Alzette
Bureau de gestion	Paul Wurth - Geprolux
Architecte	
Bureau d'ingénieur	ARGE SWG (Arbeitsgemeinschaft: Sweco, SWAA + GAF)
Ingénieur TGA	
Type	Nouvelle construction
Participation de l'Etat	€ 433.542.551 (Loi du 1er aout 2018; indice 779,82)



Finances													
CHEM	Phase (0-7)	% des travaux exécutés	Date aut.	Convention	Base légale	Montant volet architectural à charge du FH non indexé	Montant équipements et appareils à charge du FH	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
Südspidol	3	5%	29.03.2018	06.03.2020	Loi du 1er août 2018	433.542.551		779,82	433.542.551	610.886.996	59.626.083	551.260.912	639.166.987

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

Le nouveau groupement de planification général SWECO a été désigné par dialogue compétitif en date du 10 février 2024.

#### Description

Le projet de nouvelle construction du Südspidol a pour vocation de remplacer les 3 sites existants d'Esch-sur-Alzette, de Dudelange et de Niederkorn du Centre Hospitalier Emile Mayrisch ainsi que les locaux du Centre François-Baclesse. En vue de la réalisation de l'APD consolidé, l'intégration de 102 modifications de planification supplémentaires ont été avisées favorablement pour principe (volume budgétaire: 54,2 mio €).

#### Contenu principal du projet:

##### CHEM:

- Urgences : 2 pièces de triage, 13 boxes d'urgence, 2 pièces de déchocage, 2 pièces pour des petites interventions, 1 pièce d'auscultation et de traitement
- 3 pièces d'auscultation et de traitement pour la maison médicale du sud
- 16 salles d'opération (dont 1 salle d'opération HYBRID) et une surface de réserve
- 12 salles d'endoscopie
- 4 salles d'accouchement, 1 salle d'opération pour les césariennes
- Radiologie et diagnostic par imagerie : 3 salles CT + une pièce de réserve
- 3 appareils à résonnance magnétique
- 1 salle de radiographie : 4 appareils de radiographie conventionnels, dont un près des urgences, 3 appareils de mammographie, 2 appareils d'échographie
- 4 salles polyvalentes d'échographie dans le département de radiographie
- une surface de réserve située entre la division de la radiographie et de la médecine nucléaire
- 1 caméra gamma (SPECT-CT) et 1 une pièce de réserve

##### Centre François-Baclesse:

- 4 accélérateurs linéaires
- 1 Cyberknife
- 1 salle de réserve

Nombre total de lits: 583 (81 % des chambres sont individuelles; les 19 % de chambres doubles restants se trouvent dans les unités gériatriques et psychiatriques)

#### Prochaines étapes :

- Planification et vérification de l'APD consolidé: Début 2026
- Avis CPH: Mai 2026
- Modification éventuelle de la loi de financement: Été 2026



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale**

Avis favorables CPH	27 septembre 2017	Avis concernant l'avant-projet sommaire (APS)
Avis favorables CPH	02 mars 2018	Avis concernant l'avant-projet définitif (APD)
Loi	1er août 2018	Loi de financement du Südspidol
Convention	06 mars 2020	

Planning		
Début des travaux	2028	(prévisionnel)
Fin des travaux	2032	(prévisionnel)
Mise en service	2032	(prévisionnel)

Aperçu du projet





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale**

Fiche de suivi de projet	Modernisation et extension de la ZithaKlinik
Maître d'ouvrage	Hôpitaux Robert Schuman
Site	ZithaKlinik
Bureau de gestion	Luxconsult (Phases 1 et 2) Drees & Sommer (Phase 3)
Architecte	Atelier d'Architecture & de Design Jim Clemes
Bureau d'ingénieur	Schroeder & Associés
Ingénieur TGA	Potthof Ingénierie
Type	Nouvelle construction et modernisation
Participation de l'Etat	€ 55.593.942 <i>(Loi du 16 avril 2015; indice 749,40)</i>



Finances													
HRS	Phase (0-7)	% des travaux exécutés	Date aut.	Convention	Base légale	Montant volet architectural à charge du FH non indexé	Montant équipements et appareils à charge du FH	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
ZithaKlinik E-Bau (Phase 3 à réaliser)	6	80%	01.09.2011	04.07.2017	Loi du 16 avril 2015	55.593.942		749,40	55.593.942	59.599.096	51.520.183	8.078.914	85.288.555

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

#### Description

Le projet comprend des mesures préliminaires (phase 1), la démolition des bâtiments existants (Campus, Centre Médical, Epicerie et Lux) et la construction du E-Bau (phase 2) et la rénovation du service de soins intensifs et de la salle de réveil (phase 3). Contenu du nouveau E-Bau (phase 2):

- 4 unités de soins de 35 lits chacune (140 lits au total)
- Un hôpital de jour au sous-sol -1 avec 34 places de médecine-chirurgie, 14 places de préparation-repos en endoscopie et 13 places de dialyse
- Un service de radiologie au sous-sol -2

La phase 3 est en cours d'élaboration de l'APD et le montant estimatif est de 8,6 mio € (indice 1146,73 (80%)). Le dépôt du dossier APD est prévu pour fin 3ème Trimestre 2025.

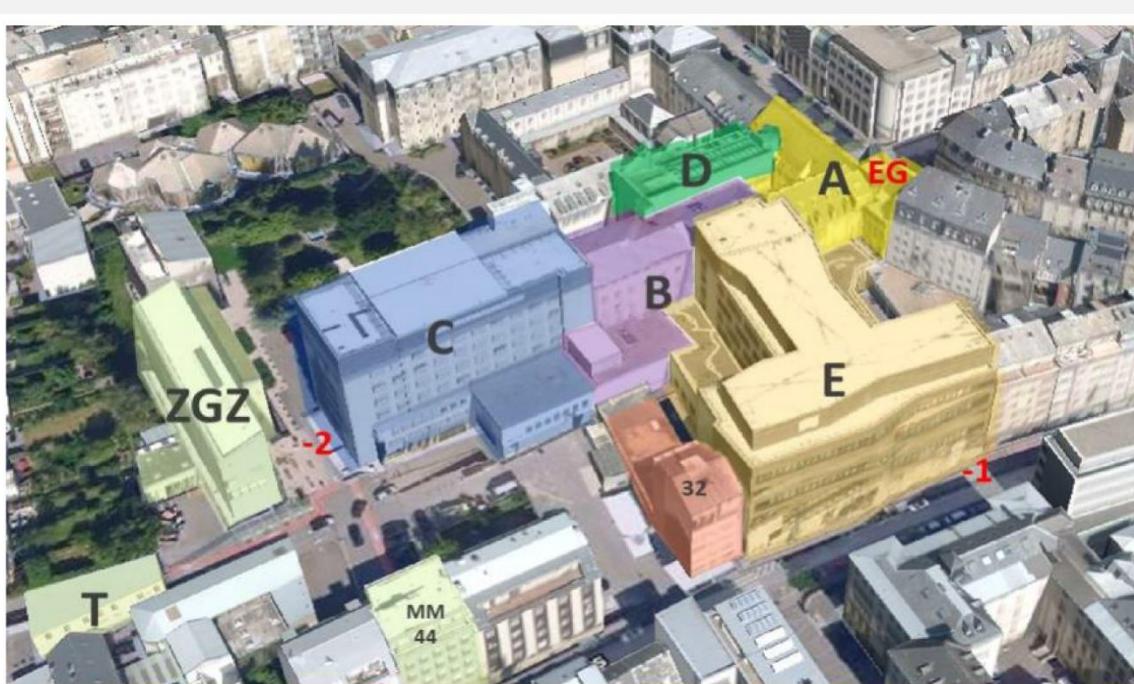
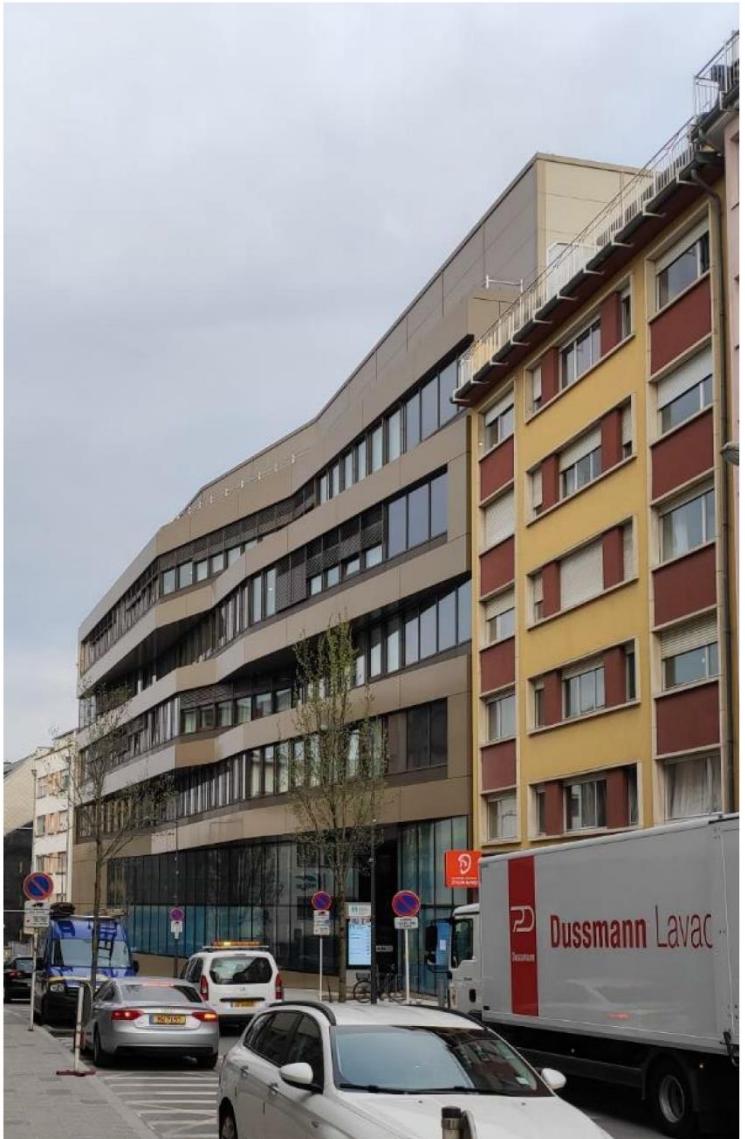
Avis favorable CPH	08 avril 2011	<i>Avis concernant l'avant-projet définitif</i>
Loi	16 avril 2015	
Convention	04 juillet 2017	
Avis favorable CPH	07 juillet 2017	<i>Modifications architecturales et fonctionnelles</i>

Planning	
Début des travaux	janvier 2015
Fin des travaux Phase 2	novembre 2020
Mise en service E-Bau	décembre 2020
Phase 3 (APD en planification)	T3 2025 (dépôt dossier)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Aperçu du projet





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale**

Fiche de suivi de projet	NBC (Nouveau bâtiment centre)	
Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier de Luxembourg	
Site	Barblé	
Bureau de gestion	Drees & Sommer	
Architecte	4Bund	
Bureau d'ingénieur	4Bund	
Ingénieur TGA	Teamplan / IMC Project	
Type	Nouvelle construction	
Participation de l'Etat	€ 555.856.629	(Loi du 15 juillet 2022; indice 924,32)



Finances													
CHL	Phase (0-7)	% des travaux exécutés	Date aut.	Convention	Base légale	Montant volet architectural à charge du FH non indexé	Montant équipements et appareils à charge du FH	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
Construction du Nouveau Bâtiment Centre (NBC)	5	25%	15.09.2022	05.07.2023	Loi du 15 juillet 2022	480.860.765	74.995.864	924,32	555.856.629	673.166.981	74.705.117	598.461.864	691.380.960

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

#### Description

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment qui hébergera les services de l'Hôpital Municipal actuel.

Suite à différentes modifications de projet ainsi que des résultats d'attribution défavorables, la réserve pour risques restante est, dans le cas le plus défavorable, de 30 mio €.

#### Contenu principal du projet:

- Urgences: 15 pièces de consultation et de traitement, 1 salle de déchocage, 2 salles d'interventions
- 15 salles d'opérations (dont 1 hybride), 1 salle d'opération pour neurochirurgie-IRM, 1 grande salle d'opération pour chirurgie robotique
- 6 salles pour endoscopie (gastro-entero et pneumologie)
- Urologie: 2 salles pour cystoscopie
- 1 salle pour thérapie extracorporelle par ondes de choc
- Radiologie et diagnostic par imagerie: 3 salles CT (dont 1 près des urgences), 3 appareils à résonnance magnétique
- 1 salle d'angiographie (monoplan), 1 salle d'angiographie (pour traitement neurovasculaire), 4 appareils de radiographie conventionnelle (dont 1 près des urgences) 2 salles polyvalentes d'échographie
- médecine nucléaire: 2 SPECT-CT, 2 PET-CT, surface de réserve
- laboratoire de radiopharmacie
- INCCI: 2 salles de coronarographie, 1 salle de traitement par électrophysiologie, 3 salles d'opérations dont 1 hybride

Nombre total de lits: 476 (79 % des chambres sont individuelles)

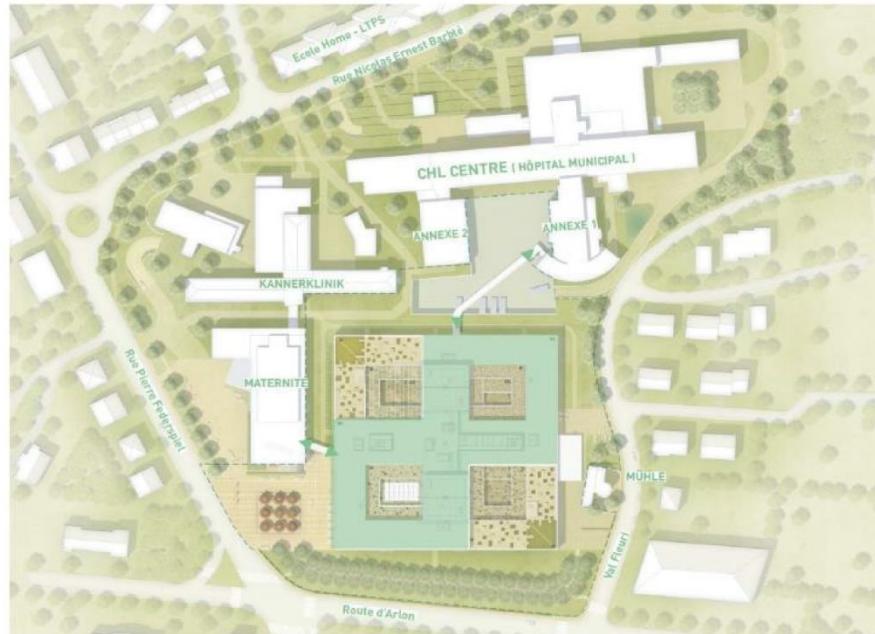
Avis favorable CPH	21 septembre 2018	APS
Convention	12 juin 2019	Frais d'études (19.944.000 €)
Avis favorable CPH	22 mars 2021	Mesure anticipative: démolition ancienne maternité 11.121.296 €
Convention	11 octobre 2021	Mesure anticipative: démolition ancienne maternité 11.121.296 €
Avis favorable CPH	25 mars 2022	APD
Loi	15 juillet 2022	
Autorisation	15 septembre 2022	
Convention	5 juillet 2023	



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Planning		
Début des travaux	novembre 2023	(gros-œuvre en réalisation)
Fin des travaux	novembre 2028	(prévisionnel)
Transformations existant	novembre 2028 à février 2030	(prévisionnel)

Aperçu du projet





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale**

Fiche de suivi de projet

CHNP - Nei Rehaklinik

Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique
Site	Ettelbrück
Bureau de gestion	Paul Würth GEPROLUX
Architecte	Beng Architectes Associés
Bureau d'ingénieur	Schroeder et Associés
Ingénieur TGA	Felgen et Associés Engineering
Type	Nouvelle construction
Participation de l'Etat	€ 200.000.000 (prévisionnel; indice 1127,38)



Finances

CHNP	Phase val. (0-7)	% des travaux exécutés	Avis CPH	Date aut.	Convention	Base légale	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
- Frais d'études:												
- Construction	1	30% 0%	26.04.2024	21.02.2018 08.05.2024	04.04.2019	loi après aut. APD	779,82 1.127,38 1.127,38 1.127,38 1.127,38 1.127,38	4.352.400 200.000.000 7.640.000 102.040.000 40.400.000 49.420.000	5.685.894	3.447.901	2.237.993	6.416.695 203.956.075 7.791.122 104.058.390 41.199.127 50.397.546
Vorabmaßnahmen	1											
Gebäude 81 (Geb. 9, 12 Casernes)	1											
Gebäude 85 (Geb. 20 Building)	1											
Gebäude 84 (Geb. 6 Orangerie)	1											
Autres bâtiments (Gebäude 13,24,17,31,21)	1											

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

Description

Le projet consiste en une nouvelle construction pour regrouper sur le site d'Ettelbrück en total 243 lits sur au total 23.480 m<sup>2</sup> de surface utile. La réalisation des différentes phases et la répartition des lits par service et unité se présente comme suit:

1: Démolition des casernes et construction du bâtiment 81 (2026 - 2029)

- Psychiatrie Générale: 15 (unité "aigue" (fermée)), 18 (unité de réhabilitation), 18 (unité de long séjour)	Psychiatrie Socio-judiciaire: 15 (unité "aigue" (fermée)), 15 (unité long séjour), 18 (unité ouverte)
--	---

2: Démolition du building et construction du bâtiment 85 (2030 - 2033)

- Addictologie: 18 (unité de réhabilitation 1)	Psychothérapie et psychosomatique: 18 (unité 1), 18 (unité 2)
--	---

3: Démolition de l'Orangerie et construction du bâtiment 84 (2034 - 2037)

- Addictologie: 18 (unité de réhabilitation 2)	Psychiatrie juvénile: 14 : (unité adolescents)	Géronto-psychiatrie: 20 (unité de réhabilitation)
--	--	---

Le projet se trouve en phase finale de planification APS et a été présenté en CPH. La forte augmentation budgétaire est cependant thématisée et une réduction des coûts de l'ordre de 15 % sera visée en phase APD.

Accord de principe	21 février 2018	Frais d'études
Convention	04 avril 2019	Frais d'études : 4.352.400 €
Autorisation	08 mai 2024	Dossier d'intention et phasage adapté

Planning

APS Bâtiment 81	Septembre 2024
Début des travaux	2027 (Bâtiment 81)
Fin des travaux	2037 (Projet global)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

## Aperçu du projet





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale**

Fiche de suivi de projet	HIS - Nouveau bâtiment
Maître d'ouvrage	Hôpital Intercommunal de Steinfort
Site	Steinfort
Bureau de gestion	Paul Wurth Geprolux
Architecte	Schemel Wirtz Architectes Associés, Itten + Brechbühl
Bureau d'ingénieur	AuCARRE Cabinet d'Ingénieurs Conseils Sarl
Ingénieur TGA	LUXauTEC S.A.
Type	Nouvelle construction
Participation de l'Etat	€ 28.532.338 (prévisionnel, partie M3S, indice 924,32)



Finances												
HIS	Phase val. (0-7)	% des travaux exécutés	Avis CPH	Date aut.	Convention	Base légale	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
- Frais d'études	2	50%	/	25.09.2018	21.12.2020	sans (< 60 mio €)	821,57	<b>2.969.658</b>	3.884.542	678.838	3.205.704	4.155.649
- Nouvelle construction:	2	0%	28.04.2023	20.06.2023		924,32	<b>28.532.338</b>					<b>35.488.854</b>

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

**Description**

Le projet consiste en la construction d'une nouvelle infrastructure pour l'Hôpital Intercommunal de Steinfort afin d'y aménager :

- 40 lits de moyen séjour pour la rééducation gériatrique avec un plateau technique adapté ainsi qu'un hôpital de jour gériatrique; ceci dans le cadre de la mission d'établissement hospitalier spécialisé (partie subventionnée par le M3S)
- 120 lits d'hébergement et de soins comprenant des locaux d'activité et de socialisation y associés; ceci dans la mission d'établissement de maison de soins (partie subventionnée par le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil)

Convention	21 décembre 2020	Convention préalable sur les frais d'études
Avis CPH	28 avril 2023	APS

Planning prévisionnel		
Loi de financement	octobre 2025	
Début des travaux	2026	
Fin des travaux	2029	

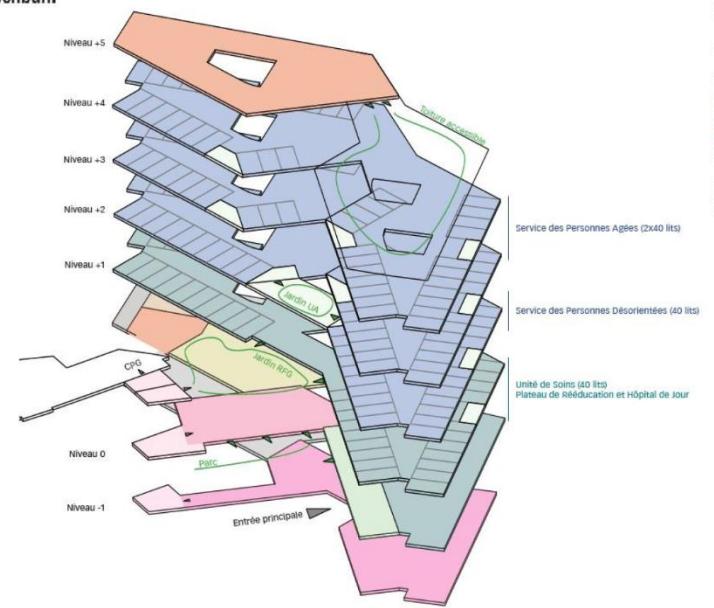


LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Aperçu du projet



IttenBrechbühl



C  
Implantation et répartition des unités sur base du programme spatial

C8 Fonctionnement de l'ensemble Axonométrique

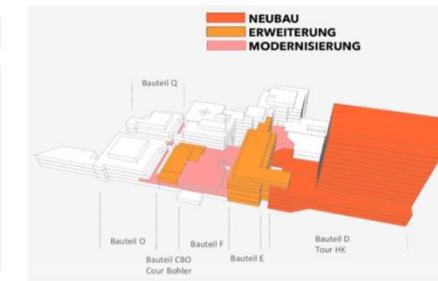
Légende :

- Administration
- Hôpital de jour
- Infrastructure
- Parking
- Rééducation fonctionnelle gériatrique
- Unité de soins
- Zone publique
- Balcons
- Parcours dans les jardins
- Accès aux jardins
- Accès aux bâtiment



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale**

Fiche de suivi de projet	NSK 1-4 (Nouvelle construction Site Kirchberg)
Maître d'ouvrage	Hôpitaux Robert Schuman
Site	Kirchberg
Bureau de gestion	Drees & Sommer
Architecte	Baumschlager Eberle Architekten, Christian Bauer Associés
Bureau d'ingénieur	SGI Ingénierie S.A. Luxembourg
Ingénieur TGA	SWECO
Type	Nouvelle construction, extension et modernisation
Participation de l'Etat	€ 373.600.000 (prévisionnel; indice 1140,51)



Finances												
HRS	Phase val. (0-7)	% des travaux exécutés	Avis CPH	Date aut.	Convention	Base légale	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
HK: Nouvelles Construction NSK 1 - 4												
- Frais d'études:	2	30%	12.11.2020	01.12.2020	18.01.2021		845,51	2.901.600	2.903.826	2.895.412	8.415	3.945.443
- Construction:	1	0%	23.02.2024	08.03.2024		loi après aut. APD	1.140,51	373.600.000				376.603.842

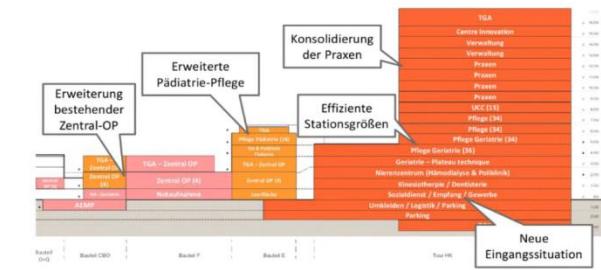
\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

#### Description

Lors de l'élaboration de l'APS, différentes modifications ont été faites par rapport à la LSt1 validée (2021), en l'occurrence la relocalisation des salles d'opérations de la tour vers le bâtiment F qui subira une extension de service. Le projet comprend la construction d'une tour de 20 niveaux, dont 2 sous-sols, le rez-de-chaussée et 17 étages supérieurs, des extensions au niveau des bâtiments E et de la cour Bohler ainsi que des modernisations dans les bâtiments I, F, O et Q. Le concept adapté LSt1 modifié prévoit le regroupement par extension et modernisation des blocs OP dans le bâtiment F existant.

#### Contenu principal du projet:

- service de garde (24 chambres)
- psychogériatrie (15 chambres individuelles)
- soins de longues durées (20 chambres individuelles)
- soins généraux (24 chambres individuelles)
- gériatrie (70 chambres individuelles)
- orthopédie (34 chambres individuelles)
- 12 salles d'opération
- un service imagerie (CT, IRM, 1x Radiographie)
- centre d'innovation et des locaux administratifs



Avis CPH	12 novembre 2020	Avis favorable LPHO
Convention	18 janvier 2021	Convention sur les frais d'études
Avis CPH	14 juillet 2021	Avis favorable LSt1
Autorisation LSt1	16 août 2021	Projet Tour et Cour Bohler (avant modification) 171,8 mio €
Avis CPH	23 février 2024	Avis favorable LSt1 projet modifié 2023



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

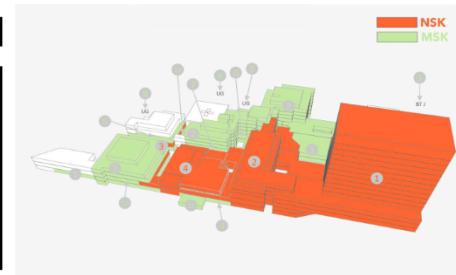
Planning		
NSK-1 Tour (Entrée principale, Kinésithérapie, Dentisterie, néphrologie, gériatrie, soins, cabinets médicaux, administration, centre innovation) :		
Exécution des travaux:	2026 à 2032	prévisionnel
NSK-2 Bâtiments E - I (OP, réserves, Polyclinique pédiatrie, pédiatrie):		
Exécution des travaux:	2031 à avril 2037	prévisionnel
NSK-3 Transformation bâtiment Q (OP):		
Exécution des travaux:	2033 à 2038	prévisionnel
NSK-4 Transformation bâtiments F, CB et O (Urgences, Stérilisation, OP, Gériatrie):		
Exécution des travaux:	2027 à mai 2038	prévisionnel





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Fiche de suivi de projet		HRS - MSK 1-13 (Modernisation site Kirchberg)
Maitre d'ouvrage	Hôpitaux Robert Schuman	
Site	Kirchberg	
Bureau de gestion		
Architecte		
Bureau d'ingénieur		
Ingénieur TGA		
Type	Modernisation	
Participation de l'Etat	€ 272.800.000	(prévisionnel; indice 1140,51)



Finances												
HRS	Phase val. (0-7)	% des travaux exécutés	Avis CPH	Date aut.	Convention	Base légale	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68
HK: Modernisation site Kirchberg - projets MSK 1 - 13		10%			loi après aut. APD	1.140,51	272.800.000					274.993.384
MSK-1-9 (à l'excl. de MSK-3)												
MSK-3 SNPJ Erweiterung um 10 Betten	1	0%	/	05.09.2024			1.140,51	7.319.488				7.378.339
MSK-10 (Neonatalogie, Spermiologie, SPH, Urologie)	1	0%	/	28.03.2025			1.140,51	8.996.900				9.069.237
MSK-11 Liegendkrankenvorfahrt	1	0%	/	30.01.2025			1.140,51	2.224.896				2.242.785
MSK-13 Entbindungsstation												

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

Description												
Les différents projets MSK (modernisation site Kirchberg) s'inscrivent dans le Masterplan général des HRS de modernisation du site Kirchberg et sont directement liés avec les projets NSK 1 à 4. Les modernisations concernent différents bâtiments et services dont le détail est représenté sur la page suivante.												

Avis favorable CPH	à venir
Autorisation	à venir
Convention	à venir

Planning		
LSt0	Décembre 2024	(prévisionnel)
LSt1	Juillet 2025	(prévisionnel)
Début des travaux	2032	(prévisionnel; MSK1-09)
Fin des travaux	2038	(prévisionnel; MSK1-09)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale**

Fiche de suivi de projet		Schlasskéier																					
Maître d'ouvrage		Centre Hospitalier du Nord																					
Site		Wiltz																					
Bureau de gestion		TrAxxion																					
Architecte		Thillens & Thillens (LSt1 étude d'escquisses)																					
Bureau d'ingénieur																							
Ingénieur TGA																							
Type		Nouvelle construction																					
Participation de l'Etat		€ 31.602.101 (prévisionnel; indice 1003,76)																					
																							
Finances																							
Etablissements	Phase val. (0-7)	% des travaux exécutés	Avis CPH	Date aut.	Convention	Base légale	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde de l'enveloppe	Montant autorisé à charge du FH indexé à 1149.68											
Centre Schlasskéier Wiltz	1	0%	17.11.2023	08.12.2023		sans (< 60 mio €)	1.071,67	31.602.101				33.902.511											
* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement																							
<b>Description</b>																							
Projet commun avec la commune de Wiltz réparti comme suit:																							
- L'étage -1 est entièrement affecté à l'hôpital																							
- L'étage -2 contient une partie des installations techniques et logistiques de l'hôpital et une partie de places de parking																							
- Les étages -3 et -4 contiennent principalement des places de parking utilisées par la commune, mais également quelques locaux techniques nécessaires à l'hôpital																							
- Le rez-de-chaussée et le premier étage sont loués par la commune et accueilleront probablement un centre médical.																							
Les services prévus par l'hôpital sont les suivants:																							
- Imagerie médicale																							
- hôpital de jour																							
- bloc opératoire avec les pré-admissions et la consultation anesthésie et pré-hospitalisation																							
- polyclinique non programmée																							
Planning prévisionnel																							
Début des travaux		2027			prévisionnel																		
Fin des travaux			fin 2029		prévisionnel																		



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Aperçu du projet

